

NEWS LETTER

FNAAS

DECEMBRE 2024

” LE MOT DE LA PRESIDENTE

La fin de l'année approche et c'est aussi pour la FNAAS un bon moyen de faire le bilan de cette année très constructive.

En effet, la FNAAS a su se faire entendre des médias aussi bien de la presse, la radio que de la télévision mais aussi des autorités dirigeantes, DGOS, SENAT, Assemblée Nationale, Elysée...

Petit à petit nous poursuivons nos objectifs afin que notre profession soit reconnue à sa juste valeur. Merci à vous tous d'être là.

CONTINUONS ENSEMBLE

Stéphanie Crozat Présidente FNAAS

QUI SOMMES NOUS ?

STEPHANIE
CROZAT
PRESIDENTE

CHRISTINE FORET
RESPONSABLE
COMMUNICATION

SOPHIE CAZIN
TRESORIERE

DENIS FISCHER
VICE-PRESIDENT

ARLETTE SCHUHLER
SECRETAIRE

ELODIE PIEL
GESTIONNAIRE RESEAUX
SOCIAUX

JEAN-FRANCOIS PECQUET
ADJOINT A LA COMMUNICATION

PATRICE CHICHERIE
TRESORIER ADJOINT



l'actu

SEPTEMBRE

- Mise en place d'un projet " assises " avec NICEO

OCTOBRE

- Participation de la FNAAS a la Journée de Formation Aide-Soignante (JFAS° du 10 octobre
- Présentation à la DGOS d'une déclaration liminaire sur l'autonomie AS

NOVEMBRE

- Participation à l'élaboration des rencontres Aides-soignants organisées par NICEO
- réunion avec NICEO pour l'organisation d'Assises prévues en 2026
- Participation à la journée fin de vie à Epinal du 2 NOVEMBRE
- prise de contact avec France 2
- la réunion CPC : mise à jour des fiches de présentation des professions de la santé et la révision des diplômes des métiers du social : les documents commentés et soumis au vote ont été validés à l'unanimité
- interview avec RTL émission focus dimanche 24 novembre
- interview avec Cnews la matinale du mardi 26 novembre

DECEMBRE

- Rencontre de Madame Constance Bensussan conseillère spéciale sociale éducation et lutte contre les inégalités à l'Elysée le 2 décembre reportée a l'année prochaine
- Participation a la journée méditerranéenne de Toulon le 6 décembre
- Participation visio aux rencontres aides-soignants de NICEO sur l'île de la réunion
- visio avec Hospimédia pour un partenariat
- Rencontre de La présidente de l'ordre IDE Madame Mazière Tauran

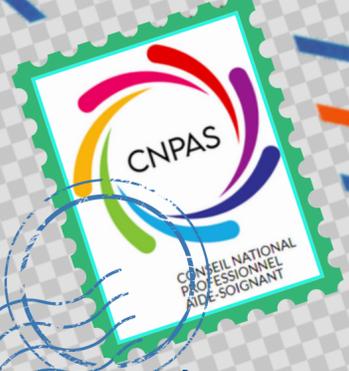
SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE- DECEMBRE

SEPTEMBRE-OCTOBRE:

- Rencontre **avec la FNAAS** avec Madame Pires Beauté Christine députée du Puy de Dôme et première questeur de l'Assemblée Nationale sur la question de l'auto-entrepreneuriat et sur une responsabilité légale des actes des aides-soignants

DECEMBRE:

- sollicité pour un travail sur les recommandations de bonnes pratiques sur le thème " Pronostic vital engagé à moyen terme/ phase avancée



l'actu des assos

OCTOBRE NOVEMBRE
DECEMBRE

- Préparation de la journée Pictonne reportée au

4 FEVRIER 2025

- mise a jour de la plaquette
- déplacements dans les IFAS

ADASPC
ASSO POITOU-CHARENTES

OCTOBRE NOVEMBRE
DECEMBRE

recherche
activement des
membres pour
intégrer le bureau

Nous avons besoin de
vous

ASSO JURA

OCTOBRE NOVEMBRE
DECEMBRE

- Préparation du LOTO
et réalisation du
LOTO Le 26 octobre

ASA
ASSO AQUITAINE

OCTOBRE NOVEMBRE
DECEMBRE

recherche
activement des
membres pour
intégrer le bureau

Nous avons besoin de
vous

ASSO BRETAGNE
morbihan 56

OCTOBRE NOVEMBRE
DECEMBRE

mise en place de
l'association
réalisation de la
plaquette
explicative



ASSO BRETAGNE
côtes d'armor 22

BIENTÔT DE NOUVELLES ASSOS ??!



Déclaration liminaire présentée à la DGOS

Madame Acker , présidente du HCPP Mesdames et Messieurs les membres du HCPP Au nom de la FNAAS (Fédération Nationale Des Associations Aide-Soignant), je vous remercie de me donner la parole pour vous faire part de certains constats de terrain et des attentes qui en découlent .

Pour rappel la FNAAS et les associations qui y sont rattachées oeuvrent depuis 1988 pour la reconnaissance et l'évolution de la profession d'aide-soignante.

Après avoir obtenu l'intégration de notre prime aide-soignant dans le calcul de notre retraite, puis un diplôme d'état et enfin , après avoir participé à la reingenierie de notre profession en 2021 , nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'à ce jour , nous n'avons toujours pas de rôle propre pour tous les soins que nous effectuons pourtant en toute autonomie.

C'est désormais désuet de croire que , de nos jours , les aides-soignants travaillent sur le terrain « sous la responsabilité » de l'infirmière ; En effet un grand nombre de nos collègues exercent seuls à domicile et dans certains établissements où il y a peu d' IDE voire pas d'IDE , notamment la nuit dans les EHPAD ou l'aide- soignante , en cas d'urgence, prend seule les décisions qui s'imposent.

En outre , l'état nous reconnaît depuis 2007 certaines compétences que pourtant nous ne pouvons exercer en toute indépendance, contrairement à nos collègues infirmiers qui, eux aussi travaillent « sous la responsabilité médicale » et qui pourtant peuvent exercer en libéral.

Un grand nombre de nos adhérents exprime le désir de s'installer et de travailler ainsi.

Il existe une possibilité de travailler en auto-entrepreneur mais non pas sous le statut d'aide-soignant mais sous le statut d'auxillaire de vie rémunéré en CESU ; en effet , notre statut est étroitement lié à la profession d'infirmier dans son rôle propre.

Pourtant le statut d'aide-soignant libéral a désormais , toute sa légitimité. En effet la technicité s'installant de plus en plus à domicile , certains cabinés IDE libéraux refusent les soins de base découlant de leur rôle propre et définissant celui de l'aide-soignant.

Aussi, et pour conclure la FNAAS désire vous faire part de notre demande de pouvoir accéder à un rôle propre AS reconnu tant en théorie qu'en pratique et permettre ainsi exercer en libéral. Comme je le soulignais précédemment cela permettrait de répondre à une demande croissante de soins dits « de base » de patients soignés au domicile. Ceci en toute sécurité car l'aide-soignant en a les compétences reconnues et cela permettrait aussi d'en réduire les coûts financiers. Je vous remercie au nom de la FNAAS ,des associations et de tous nos adhérents pour votre attention et votre écoute

Réponse apportée: Monsieur Phillipe Charpentier sous-directeur des ressources humaines du systèmes de santé- **Direction Générale de l'Offre de Soins.**

La DGOS n'est pas contre une évolution vers le statut autonome de l'aide-soignant mais souhaite que ce passage se fasse en "toute sécurité" notamment par le développement d'un plan de formation aux nouveaux actes acquis lors de la dernière réingénierie .

Ainsi tous les aides-soignants devront se formés aux nouveaux gestes au préalable avant d'envisager une réelle autonomie. Plan de formation pas encore défini à ce jour

Épinal

La fin de vie, un thème éminemment concernant

Comme chaque année à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, une conférence-débat sur la thématique de la fin de vie a été organisée à Épinal par des associations adhérentes à la fédération mondiale des associations pour le droit de mourir dignement.

Comme chaque année, les bénévoles de plusieurs associations affiliées à la fédération mondiale des associations pour le droit de mourir dans la dignité et le laboratoire de recherche en sciences de gestion et de management (CEREFIGE) de l'Université de Lorraine ont, à l'occasion de la Journée mondiale dédiée à ce thème, organisé une rencontre tout public.

« Le droit de mourir dignement nous concerne tous, dans notre corps et dans nos esprits », devait préciser en préambule Marie-Thérèse Tenette, ancienne responsable de l'association des crématisés Épinal-Vosges dont deux représentants étaient présents, Nicole Bernier et Maurice Poignon. Représentant le CEREFIGE, Alain Antoine devait présenter les autres intervenants.

L'accent mis sur les directives anticipées

En l'occurrence Arlette Schuller et Denis Fischer, aides-soignants venus d'Alsace



Une conférence-débat sur la thématique de la fin de vie à l'occasion de la journée mondiale pour le droit à mourir dans la dignité a été animée entre autres par Véronique Durand et Alain Antoine. Photo Eric Thiébaud

pour représenter la fédération nationale des associations d'aides-soignants. « Nous sommes là pour présenter nos missions, notamment dans les unités de soins palliatifs, mais pas seulement, pour dire notre besoin d'être reconnus comme exerçant une profession libérale », précisait M. Fischer.

L'accent étant mis cette année sur les directives anticipées non seulement comme l'expression, mais surtout « comme occasion de parler de la fin de vie en famille ou avec les personnels soignants » dicit Alain Antoine, la

parole a largement été donnée à Véronique Durand, infirmière de l'équipe mobile de soins palliatifs et membre de l'espace éthique du centre hospitalier Émile-Durkheim d'Épinal (« Une unité mobile et non une unité de soins palliatifs que nos associations appellent de leurs vœux », devait glisser Marie-Thérèse Tenette).

Grâce à laquelle le public a pu en savoir plus sur l'évolution légale de cet acte qui précise les souhaits liés à la fin de vie sur la poursuite, la limitation ou l'arrêt de traitements et/ou actes médicaux.

● S.K.

Journée mondiale : les aides-soignants continuent de militer pour leur rôle propre

RAPHAËLLE MURIGNIEUX | 2 MIN | 27/11/2024

0 commentaires



Toujours pas de reconnaissance en vue pour les aides-soignants. Alors que la réingénierie du métier a fini par avoir lieu en 2021 après des années de travaux, qu'ils réclament un rôle propre depuis plus de 10 ans, toujours aucune avancée en perspective. Entretien avec Christine Foret, de la [Fédération nationale des associations d'aides-soignants \(Fnaas\)](#).

Quel est l'intérêt du rôle propre aide-soignant ?

D'abord, c'est une reconnaissance de notre métier, de tous les soins de la vie courante que nous pourrions effectuer sans prescription infirmière : nursing, alimentation...

Mais surtout, avoir un rôle propre nous permettrait de travailler en libéral. Certains aides-soignants font déjà ce choix, mais ne peuvent exercer qu'en tant qu'auxiliaire de vie : elles ne sont donc pas reconnues à la hauteur des compétences.

Or dans le contexte du vieillissement de la population, des personnes âgées qui veulent rester le plus longtemps à domicile, les besoins sont là.

En 2021, lors de la finalisation de la réingénierie de votre profession, les réactions des organisations infirmières avaient été assez virulentes. Ne craignez-vous pas des réactions similaires si votre rôle propre était enfin reconnu ?

Reconnaître notre rôle propre ne revient pas à nier que nous travaillons en binôme avec les infirmiers, il n'est pas question de les remplacer !

Pour autant, assumer ce rôle propre permettrait aux IDE de dégager plus de temps pour les soins techniques, ce qui rendrait leur exercice professionnel plus confortable.

Quelles sont les autres demandes de la fédération ?

Plus généralement, notre profession doit être mieux reconnue. « Faire fonction », ça n'existe pas : faire marcher un résident, l'aider à s'habiller, à manger, lui faire sa toilette, ça s'apprend !

Par ailleurs, le travail de nuit, des week-ends n'est pas compensé en salaire, mais par des primes, qui ne compte pas pour le calcul de la retraite.

Quant aux conditions de travail, il faudrait revoir un peu les normes : un ratio de quatre aides-soignants pour 30 résidents en Ehpad, plutôt que deux aujourd'hui, serait plus confortable pour les résidents comme les professionnels.

Enfin, nous aimerions être mieux formés, notamment aux missions qui nous ont été dévolues depuis la réingénierie de notre profession. Mais la formation des aides-soignants est bien souvent peu prioritaire pour les établissements.

Toutes ces raisons expliquent sans doute pourquoi de nombreux aides-soignants, motivés par le relationnel, le prendre soin, font le choix de partir travailler en intérim, voir de quitter le métier après quelques années.

Et comment sont reçues ces demandes par les autorités ?

Aujourd'hui, nos autorités de tutelle font la sourde oreille. Nous sommes en lien avec le ministère, les parlementaires, mais ces démarches prennent du temps. De plus, elles ont été mises en standby par les nombreux changements de ministres et la dissolution.

Mais nous restons motivées pour obtenir notre rôle propre, la reconnaissance de la profession. C'est pourquoi il est essentiel que les professionnels rejoignent la Fnaas : plus nous sommes nombreux, plus nous sommes crédibles et réussiront à nous faire entendre.

[En savoir plus sur la Fnaas](#)

Partager cet article





**ce qu'il
s'est passé**

Très belle journée qui a permis de réunir plus de 750 participants autour du thème de la joie dans le soin ; Beaucoup d'énergies positives et des intervenants qui ont mis à l'honneur la profession d'aide-soignant nous ont partagé leur expérience auprès des patients en situation palliative.

Jusqu'au bout de la vie

5 ÈME JOURNÉE MEDITERRANÉENNE AIDE-SOIGNANTE

DÉBAT
Débat animé par la Région Sud

CONFÉRENCIERS

- Sandra Meunier
Créatrice de joie - Art-thérapeute
- Jean-Marc Lapiana
Médecin spécialiste-soins palliatifs
- Jérôme Gonzalez
Biographe hospitalier
- Docteur Delphine Prenat-Molimard
Modérateur

DÉCEMBRE
LAIS NEPTUNE
11-17H TOULON

Réservations : jmed-as@ifpvps.fr
04 94 00 23 80



Madame Sandra MEUNIER
Arthérapeute et "Docteur de la joie"



Docteur Jean-Marc LA PIANA
Fondateur de La maison de Gardanne
centre de soins palliatifs





LES
Rencontres
DES AIDES-SOIGNANTS

Apprendre – Partager – Évoluer

#RencontresAS

L'accompagnement aide-soignant dans toutes ses dimensions: un enjeu de transformation, de la délégation à la collaboration

Inter Regional 2025

Paris, Metz, Lyon, Avignon, Bordeaux, Lille, Fort-de-France



A LA
REUNION



PREMIERE
RENCONTRE AS

Une centaine de participants s'est mobilisée autour du thème de l'accompagnement

une belle réussite

on compte sur vous pour participer aux prochaines



les formations

FORMATION

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL DE L'AIDE-SOIGNANT

Retrouver du sens dans son métier: des ressources existent

14 novembre 2024

26^{ème} journée
Pictonne



Le 14 novembre 2024, Jaunay-Marigny (86)

Proposé par

Adaspc
Association des Aides-Soignants
du Poitou-Charentes

Avec le soutien de

fnaas
Fédération nationale des associations d'aides-soignants

**CHANGEMENT DE DATE
DESORMAIS LE 4 FEVRIER
2025
INSCRIVEZ-VOUS !!!**

les formations



LES Rencontres DES AIDES-SOIGNANTS

Apprendre – Partager – Évoluer

#RencontresAS

L'accompagnement aide-soignant dans toutes ses dimensions: un enjeu de transformation, de la délégation à la collaboration

Inter Regional 2025

Paris, Metz, Lyon, Avignon, Bordeaux, Lille, Fort-de-France

En collaboration avec la **fnaas** Fédération nationale des associations d'aides-soignants

DANS NOS VILLES:

PARIS: 30 JANVIER

METZ: 7 OCTOBRE

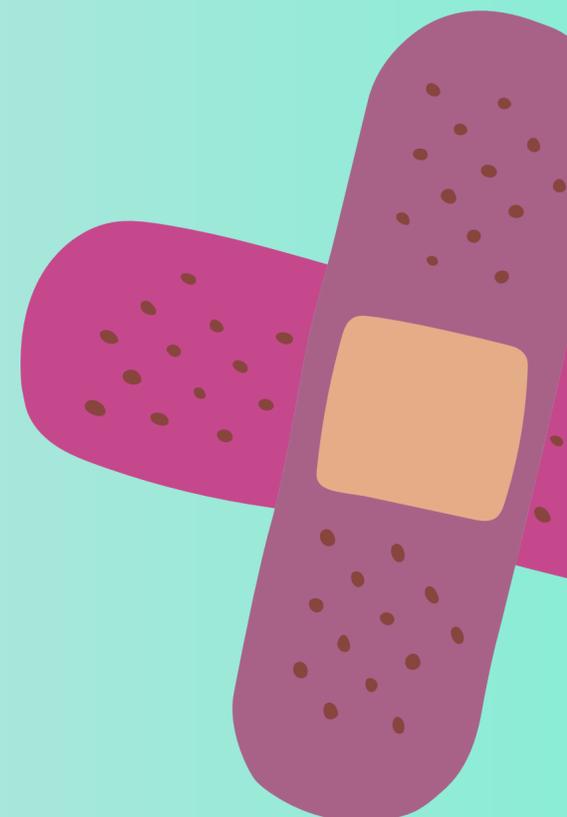
LYON: 12 JUIN

AVIGNON: 30 SEPTMEBRE

BORDEAUX: 20 MARS

LILLE: 6 NOVEMBRE

STE LUCE (MARTINIQUE: 8 AVRIL)



WANTED



RECHERCHE

- des aides-soignant(e)s **DISPONIBLES** pour **les journées de rencontres de votre ville d'intérêt:**
- pour participer en équipe (autres professionnels de santé conviés) à une intervention sur les thèmes suivants :
 1. L'accompagnement de l'élève AS dans la pratique de soins: un enjeu de professionnalisation et de posture
 2. l'accompagnement de l'AS en exercice pour une qualité de vie au travail et une efficacité professionnelle
 3. le travail en équipe: une composante essentielle pour un accompagnement pertinent des patients et des familles
- des aides-soignant(e)s pour participer au concours "paroles d'aides-soignants" pour un retour d'expérience sur l'accompagnement au sens très large du terme

CONTACTEZ NOUS : sc.fnaas@gmail.com

2025

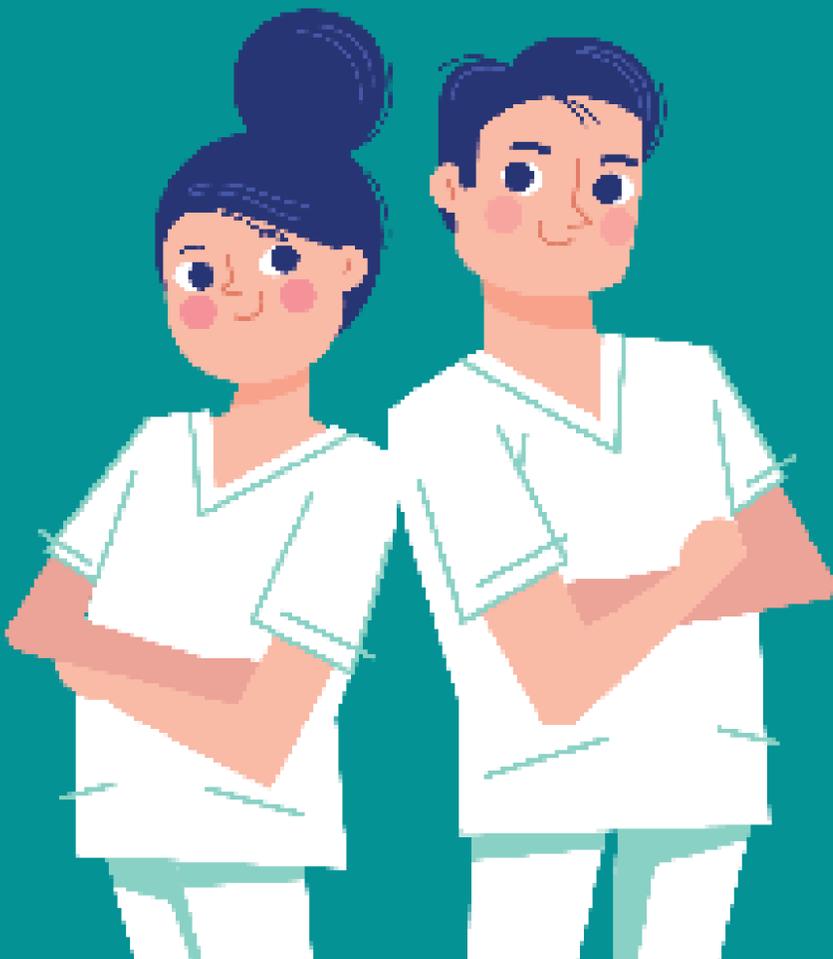
Rencontres

DES AIDES-SOIGNANTS

Apprendre – Partager – Évoluer

#RencontresAS

L'accompagnement aide-soignant dans toutes ses dimensions



Objectifs

- Définir le concept d'accompagnement.
- Savoir situer le raisonnement clinique dans sa pratique quotidienne aide-soignante.
- Se situer comme membre, à part entière, de l'accompagnement des patients, des collègues et des élèves aides-soignants.
- Comprendre et intégrer la notion de « Responsabilité partagée » dans son exercice professionnel quotidien.

En collaboration avec la

fnaas 
Fédération nationale des associations d'aides-soignants

Contexte

Il n'est plus à démontrer que l'aide-soignant est un acteur à part entière du parcours de soins et sa formation initiale, aujourd'hui enrichie*, l'affirme un peu plus encore. Habiter cette position, et notamment la fonction d'accompagnement des patients, de leur entourage mais aussi des collègues et des apprenants, suppose, pour les aides-soignants, de s'appuyer sur des savoirs renforçant leurs compétences.

Cette journée de formation s'empare du sujet, invitant les aides-soignants à réfléchir à cette notion « d'accompagnement** » au travers de conférences plénières proposées par différents intervenants « experts » du domaine mais aussi en s'inspirant des expériences d'équipe qui ont fait leurs preuves.

Donner sens à sa pratique, à l'heure où les difficultés de terrain n'autorisent que très peu la prise de recul, voilà bien la finalité de cette journée placée sous le signe du partage et de la réflexivité ou comment booster son professionnalisme et sa posture de soignant à part entière.

*aide-soignant : référentiel de compétence 2021

** Aide-soignant : référentiel de compétences 2021, Bloc 3 -« Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants »

Comité de réflexion autour du programme:

Anne ALMQVIST, Directrice ESSA Formation Ecole supérieur de Sophrologie - Stéphanie CROZAT, Aide-soignante et Présidente de la FNAAS - Blandine DELFOSSE, directrice des soins, formatrice - Françoise DELOR, Formatrice IFSI/IFAS - Jean Michel GAUTIER, Cadre de santé - Bernadette FABREGAS GONGUET, Journaliste santé - Brigitte FEUILLEBOIS, Experte aux professions paramédicales, Chief nursing officer pour la France - Ministère de la santé - Corinne LANOYE, coordinatrice générale, CHE de Nice - Félix PERRO, Conseiller en management, stratégie et organisation opérationnelle en établissements de santé établissement, Thérèse PSIUK, Ecrivaine et Directrice de soins honoraire

08H30 Ouverture de la journée

09H00 **L'accompagnement, un concept humaniste**

Objectifs de la session :

- Actualiser et/ou optimiser ses connaissances sur le concept de l'accompagnement.
- Actualiser et/ou optimiser ses connaissances sur le concept de raisonnement clinique appliqué à l'aide-soignant(e).

Mme Thérèse PSIUK, Directrice de soins honoraire, a collaboré avec le comité de pilotage d'un Master « Coordination des trajectoires de santé » à Lille. Elle a collaboré avec l'Agence nationale pour l'appui à la performance dans le collège d'experts pour le développement des usages du numérique en santé. Elle anime régulièrement des conférences sur le raisonnement clinique partagé, les parcours de santé et les chemins cliniques

10H00 Pause café

10H30

L'accompagnement de l'élève aide-soignant dans la pratique de soins: un enjeu de professionnalisation et de posture

Objectifs de la session :

- Savoir encadrer un élève aide-soignant par un "management bientraitant et inspirant" au sein d'une équipe de soins.

11H30

L'accompagnement de l'aide-soignant en exercice pour une qualité de vie au travail et une efficacité professionnelle

Objectifs de la session :

- Définir l'expression « qualité de vie au travail ».
- Analyser les caractéristiques du travail aide-soignant en structure de soins.
- Identifier les risques professionnels inhérents à cet exercice.
- Savoir définir une stratégie de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux.
- Proposer des actions d'amélioration des conditions de vie au travail

12H30

Déjeuner

13H30

Le travail en équipe: une composante essentielle pour un accompagnement pertinent des patients et des familles

Objectifs de la session :

- Être en capacité de développer un travail transdisciplinaire collaboratif pour optimiser l'accompagnement des patients et de leurs familles, de saisir les enjeux relationnels d'une situation de soin, de réguler ses affects et ceux des autres, d'individualiser la prise en soin.

14H30

La responsabilité partagée : une nouvelle « responsabilité » de l'aide-soignant(e)

Objectifs de la session :

- Actualiser ses connaissances juridiques par rapport aux différents types d'accompagnement
- Comprendre les enjeux professionnels de cette "responsabilité partagée"

Maître Caroline HUSSAR, avocate au barreau de Clermont-Ferrand

15H15

Pause café

15H30 Actualités du monde professionnel

Mme Brigitte FEUILLEBOIS, Experte pour les professions de santé non médicales - Chief nursing officer pour la France. Membre du groupe des représentants gouvernementaux à l'OMS-région Europe DGOS - Ministère de la santé et de la prévention

16H15 Paroles d'aides-soignant(e)s

Présentations par les équipes de réponses nouvelles et créatives sur la thématique de la journée dans les domaines, sanitaire, médico-social, technique ...

17H15 Clôture de la journée

APPEL A COMMUNICATION

"Paroles d'aides-soignant(e)s"

Vous souhaitez participer au programme et présenter une expérience d'équipe, nous vous invitons à déposer votre dossier en quelques lignes sur notre site:

www.niceoevent.com

Il n'est plus à démontrer que l'aide-soignant est un acteur à part entière du parcours de soins et sa formation initiale, aujourd'hui enrichie, l'affirme un peu plus encore.

Habiter cette position, et notamment la fonction d'accompagnement des patients, de leur entourage mais aussi des collègues et des apprenants, suppose, pour les aides-soignants, de s'appuyer sur des savoirs renforçant leurs compétences.

Cette journée de formation s'empare du sujet, invitant les aides-soignants à réfléchir à cette notion « d'accompagnement » au travers de conférences plénières proposées par différents intervenants « experts » du domaine mais aussi en s'inspirant des expériences d'équipe qui ont fait leurs preuves.

C'est pourquoi, nous avons programmé pour chaque date et ville 2025, une session conçue sur la base de présentation de mise en place d'un accompagnement innovant au sein de vos services.

Nous vous proposons d'être notre partenaire et de participer au programme de ces rencontres en mobilisant votre établissement et vos équipes.

Déroulé des sessions « paroles d'Aides-soignants » pour chaque date

- > Séance de 16h15 à 17h30
- > 3 équipes sélectionnées
- > 2 intervenants par équipe : Aide-soignant et médecin ou cadre ou IDE ...(proposition libre)
- > 15mn de présentation par équipe
- > 10mn de débat animé par une journaliste santé

En votre qualité de partenaire et pour vous remercier de votre collaboration, nous vous offrons:

- > Le logo de votre établissement sur tous les documents promotionnels de la journée
 - > Vos 2 intervenants invités à la journée de formation
- > Un espace pour recevoir les soignants (table et chaises fournis, invitation au déjeuner pour 2 personnes)
- > Une remise de 10% sur le prix des inscriptions de vos agents

Souhaitant vivement vous compter parmi nos partenaires et bénéficier de vos expertises.

Demandez le dossier de
candidature à
Christine DECLERCQ
c.declercq@niceoevent.com
ou

Déposer votre candidature sur notre site
www.niceoevent.com

PUBLIC

Aides-soignants.
Ouvert aux Cadres, IDE...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

DROITS D'INSCRIPTION

Établissements : 330 euros HT/pers.
Votre confirmation d'inscription, votre convention ainsi que la facture vous seront envoyées par email.

Ce prix comprend :

- La journée de formation.
- Les pauses-café et le déjeuner (cocktail)
- Les supports pédagogiques.
- L'attestation de suivi de formation.

MÉTHODES

- Présentations et transferts de connaissances.
- Études de cas.
- Séance interactive.

ÉVALUATION

Pré et post tests.

DATES & VILLES

Paris, 30 janvier 2025, Bordeaux, 20 mars, Fort-de-France, 8 avril, Lyon, 12 juin, Avignon, 30 septembre, Metz, 7 octobre, Lille, 6 novembre

CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué à moins de 15 jours avant chaque événement.

L'annulation doit être adressée par mail à Christine DECLERCQ

c.declercq@niceoevent.com

Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de la formation ne donnera lieu à aucun remboursement.

QUESTIONS ?

RÉFÉRENT HANDICAP

Contactez Christine DECLERCQ :

c.declercq@niceoevent.com



Programme détaillé et inscription

Uniquement sur notre site : www.niceoevent.com



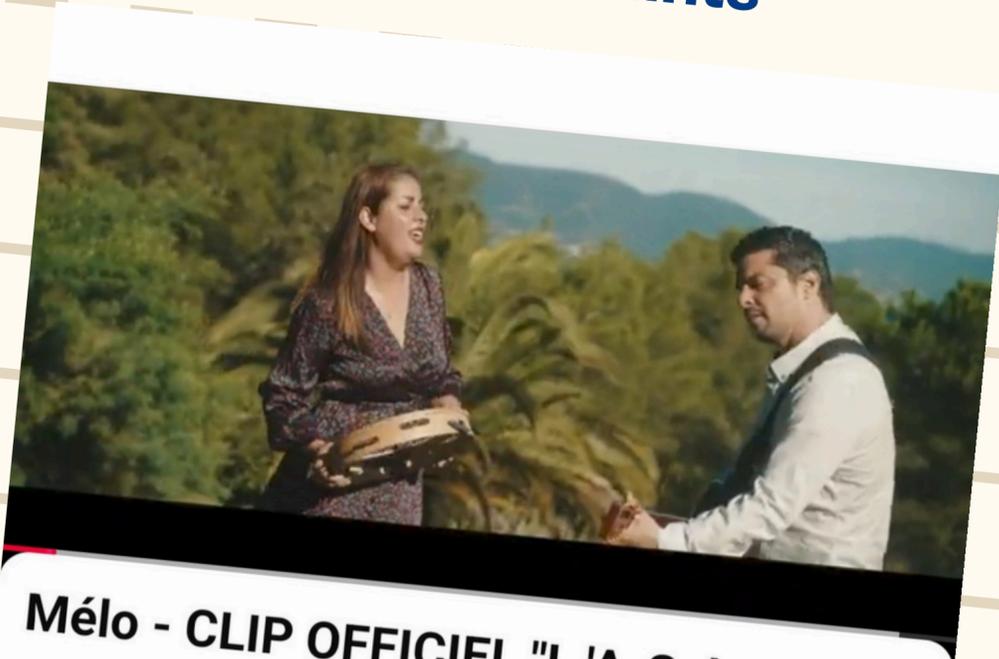
Enregistrée sous le numéro 11756649275
auprès du préfet de la région Île-de-France

Organisme de formation certifié Qualiopi
pour les actions de formation

le petit "plus"

LES AIDES-SOIGNANTS ONT DU TALENT

**je vous invite a découvrir cette
chanson qui met à l'honneur les aides-
soignants**



Mélo - CLIP OFFICIEL "L 'A-S de coeur"

<https://youtu.be/AEXTsYV209W>

**SI VOUS AUSSI VOUS VOULEZ NOUS FAIRE
PARTAGER VOTRE OU VOS TALENTS.....**



Nicéo Event:
www.niceoevent.com
Protection juridique:
www.aias.fr

**augmentation de 3 € pour la responsabilité civile, soit 90 € et le
maintien à 30 € pour la protection juridique**



LE BUREAU DE LA FNAAS VOUS SOUHAITE DE

JOYEUSES FÊTES